

Appel à manifestation d'intérêt pour prévenir les accidents de la vie courante

Chaque année en France, les accidents de la vie courante, c'est :

- ✓ 11 millions de blessés
- ✓ 4,5 millions de recours aux urgences
- ✓ 20 000 décès

Ils représentent la 3^{ème} cause de mortalité.

- *Vous travaillez sur une technologie qui peut prévenir les accidents (chutes, brûlures, blessures...) ou limiter leurs conséquences ?*
- *Vous développez des connaissances pour améliorer la prise de conscience du risque, faciliter les mesures de précautions et de protection face à ces accidents ?*
- *Vous travaillez avec ou auprès des publics professionnels ou non, qui sont témoins de ces accidents, ou qui interviennent pour y remédier ?*

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet de faire émerger des **projets de recherche&développement** menés en **collectif**, et débouchant sur la mise au point **d'un produit ou d'un service**, visant à prévenir des accidents de la vie courante ou à limiter leurs incidences sur les personnes.

Pourquoi candidater ?

- ✓ **Valoriser une expertise**, des connaissances, un savoir-faire, un produit...
- ✓ **Participer à un projet utile**, répondant concrètement à un défi de notre Société.
- ✓ **Bénéficier d'une ingénierie de projets dédiée** pour appuyer :
 - sa mise en réseau avec des partenaires scientifiques ou techniques, jusqu'à la structuration du consortium, lors d'un événement organisé au siège de la Fondation MAIF à Paris au mois de novembre 2021
 - la traduction de l'idée en une feuille de route collective, sur les plans juridiques et financiers, lors de réunions et points d'étapes en visioconférence

Les projets collectifs issus de l'appel à manifestation d'intérêt pourront candidater au financement de la Fondation MAIF via le processus de sélection.

A qui s'adresse cet appel à manifestation d'intérêt ?

- ✓ des centres et laboratoires de recherche
- ✓ des start-up et entreprises
- ✓ des associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire
- ✓ des organismes publics ou collectivités territoriales

Présents sur le territoire national, et **voulant s'inscrire dans une démarche de coopération** intégrant une pluralité d'acteurs publics, privés, marchands ou issus de la société civile.

Les candidatures attendues



Des projets déjà formalisés ; des produits déjà vendus sur « étagère » ; des consortiums d'acteurs ayant déjà abouti à solution existante



Des idées de projets ou de programmes de recherche ; des intentions de déploiement ou diversification d'un produit ou d'un service dans le champ de la prévention des accidents de la vie courante ; des compétences et des expertises à proposer dans des cadres collectifs ; des programmes de recherche n'ayant pas encore abouti à des résultats opérationnels

Attention, il n'est pas attendu à ce stade une candidature d'un collectif, mais d'organisations voulant s'engager dans un cadre de coopération. Vous pourrez préciser les parties prenantes que vous pressentez, dans le document de candidature.

Calendrier

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : Courant juillet 2021
- Dépôt des candidatures via le formulaire ci-dessous : 15 octobre 2021
- Réponses apportées par email : avant le 30 octobre 2021
- Séminaire de travail dans les locaux de la Fondation MAIF à Paris, rassemblant les différents lauréats pour construire les consortiums de projet : Mardi 23 novembre 2021
- Ce séminaire sera suivi de 2 à 3 réunions de travail en visioconférence pour soutenir la concrétisation du projet d'ici fin janvier 2022

Qui sommes-nous ?

La fondation MAIF a été créée en 1989, avec pour mission de comprendre les risques grâce à la recherche scientifique, apporter des solutions pour mieux les prévenir, et restituer cette connaissance au plus grand nombre. En trente ans d'existence, cette fondation reconnue d'utilité publique a soutenu plus de 150 projets.

La Fondation MAIF est assistée dans la mise en œuvre de cet appel à manifestation d'intérêt par la coopérative d'innovation sociale Ellyx.

Pour toute information :

Pour toute demande d'information, écrire à ami-fondationmaif@ellyx.fr

Experts mobilisés par la Fondation MAIF pour vous accompagner dans la réponse à cet AMI :

- Guillaume Moutet, Ellyx : 07 64 55 91 23 - guillaume.moutet@ellyx.fr
- Olivier Palluault, Ellyx : 06 51 22 41 22 - olivier.palluault@ellyx.fr
- Jade Omer, Ellyx : 06 59 15 52 31 - jade.omer@ellyx.fr

Document de candidature

à renvoyer par email avant le 15 octobre 2021 à ami-fondationmaif@ellyph.fr

I. Organisme (dénomination et coordonnées)

II. Compétences, expertises principales (en lien avec le thème des accidents de la vie courante)

III. Motivations principales à répondre à cet AMI (idée, objectifs...)

IV. Acteurs pressentis avec lesquels coopérer (optionnel)

Positionnement sur le champ des accidents de la vie courante (plusieurs choix possibles, 5 au maximum)

Type d'accident

- Brûlures
- Coups et blessures
- Intoxication, empoisonnement
- Suffocation
- Électrification
- Chutes

Public

- Personnes âgées
- Enfants
- Personnes avec handicap
- Personnes isolées ou seules
- Tout public

Typologie de solutions

- Réglementation, politique publique...
- Technologies et techniques de sécurité...
- Sécurité des outils (de bricolage, de cuisine, de loisirs...)
- Sécurité dans l'aménagement du domicile : mobilier, revêtement du sol...
- Pratiques de sécurité, gestes de survie, méthodes
- Alarmes
- Vêtement de sécurité et de protection
- Santé, soin
- Eclairage
- Amélioration de la prise en compte des risques (conscientisation, précaution, sensibilisation...)